

Commune de Mézières-sous-Lavardin

Extrait du registre des arrêtés du maire du 16 décembre 2025

N° 2025/65

Arrêté de règlementation temporaire de circulation

Le Maire de la commune de Mézières sous Lavardin,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L2213-2 ;

Vu le Code de la route, notamment les articles R411-30 et R 411-31 modifiés ;

Vu le calendrier présenté par l'entreprise FONDASOL AVIGNON- TSA70011-69134 Dardilly, représentée par Madame DOS SANTOS Manuella ;

Considérant les travaux de sondage géotechnique pour diagnostic de chaussée RD 75 réseau GRDF, route de Beaumont ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

Arrêté

Article 1 – Restriction de circulation

La circulation sera réglementée par feux alternés, manuel.

Article 2 – Exceptions

Les services de secours pourront emprunter la portion de voie coupée à la circulation, pour toute intervention directement située sur cette voie, ou accessible uniquement par celle-ci. Les riverains pourront également emprunter cette route.

Article 3 – Signalisation

Ces restrictions de circulation ne seront effectives qu'après mise en place de la signalisation appropriée et jusqu'à son retrait.

L'intervention sera faite sur 1 ou 2 jours, prévue en S3 ou S4. Les trous de forage seront rebouchés systématiquement.

La signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise GRDF, sous la responsabilité de Monsieur DE PANDIS Maxime, responsable des travaux.

Cette signalisation sera mise en place conformément à l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Article 4 – Prescription contraire

Toute prescription contraire à celles du présent arrêté est suspendue.

La signalisation de ces éventuelles prescriptions contraires sera occultée.

Article 5 – Délais de prescription

Cet arrêté prendra effet à partir du 5 janvier 2026 et pour une durée de 30 jours.

Fait à Mézières-sous-Lavardin,
Le 16 décembre 2025,
Mme Le Maire,
Linda Goisbault



Diagnostic chaussées - GRDF - BEAUMONT SUR SARTHE

Section RD75

Légende

Section à ausculter : 1h30mm

